FORMULAIRE 51-102F1 RAPPORT DE GESTION FIRST PHOSPHATE CORP. POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LES 31 MAI 2024 ET 2023

Ce rapport de gestion porte sur les états financiers de First Phosphate Corp. (la "Société ") pour la période terminée le 31 mai 2024 et pour la période comparable terminée le 31 mai 2023. Ce rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires résumés et les notes y afférentes pour la période terminée le 31 mai 2024 et le 31 mai 2023 (les "états financiers intermédiaires "). Les informations contenues dans ce rapport sont à jour au 09 juillet 2024 et ont été approuvées par le conseil d'administration de la Société (le "Conseil ").

Cette discussion doit être lue conjointement avec les états financiers annuels vérifiés de la société pour la période terminée le 29 février 2024 et le 28 février 2023, ainsi qu'avec les notes y afférentes. Les résultats sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les états financiers de la Société et les informations financières contenues dans le rapport de gestion sont préparés conformément aux normes internationales d'information financière (" IFRS ") telles que publiées par l'International Accounting Standards Board et les interprétations du Comité d'interprétation des IFRS.

Les dirigeants de la société ont la responsabilité de s'assurer que les états financiers intermédiaires résumés et le rapport de gestion ne contiennent pas de déclaration erronée sur un fait important ou n'omettent pas de déclarer un fait important qui doit être déclaré ou qui est nécessaire pour qu'une déclaration ne soit pas trompeuse à la lumière des circonstances dans lesquelles elle a été faite. Les dirigeants de la société certifient que les états financiers intermédiaires résumés et le rapport de gestion présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, le résultat des opérations et les flux de trésorerie de la société à la date du présent document.

Le conseil d'administration approuve les états financiers intermédiaires résumés et le rapport de gestion et s'assure que les dirigeants de la société se sont acquittés de leurs responsabilités financières. L'examen du conseil d'administration est effectué principalement par le comité d'audit, qui examine et approuve tous les rapports financiers avant leur dépôt.

Des informations supplémentaires concernant la société sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Les informations contenues dans le présent rapport de gestion peuvent contenir des énoncés prospectifs en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les déclarations prospectives sont des déclarations qui se rapportent à des événements futurs et non passés. Dans ce contexte, les déclarations prospectives portent souvent sur les performances commerciales et financières futures attendues et contiennent souvent des termes tels que "anticiper", "croire", "planifier", "estimer", "s'attendre à" et "avoir l'intention de", des déclarations selon lesquelles une action ou un événement "peut", "pourrait", "pourrait", "devrait" ou "se produira", ou d'autres expressions similaires. Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, incluses dans le présent document sont des déclarations prospectives. De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que nos résultats, performances ou réalisations réels, ou d'autres événements futurs, soient matériellement différents des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques suivants : le besoin de financement additionnel ; la

dépendance envers le personnel clé ; le potentiel de conflits d'intérêts entre certains dirigeants, administrateurs ou promoteurs avec certains autres projets ; l'absence de dividendes ; la concurrence ; la dilution ; la volatilité du prix et du volume de nos actions ordinaires et les risques additionnels identifiés dans la section "Facteurs de risque " de ce rapport de gestion ou dans d'autres rapports et documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les croyances, les estimations et les opinions de la direction à la date où ils sont faits, et la société ne s'engage aucunement à mettre à jour les énoncés prospectifs si ces croyances, estimations et opinions ou d'autres circonstances devaient changer, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. Les investisseurs sont mis en garde contre l'attribution d'une certitude indue aux déclarations prospectives.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET VUE D'ENSEMBLE

La société a été constituée en Colombie-Britannique le 18 septembre 2006. Le 29 juin 2022, la société a déposé des statuts de modification auprès de la province de la Colombie-Britannique pour changer son nom de First Potash Corp. à First Phosphate Corp. L'adresse du siège social et du bureau des registres de la société est la suivante : 1055 West Georgia Street, 1500 Royal Centre, P.O. Box 11117, Vancouver, Colombie-Britannique, V6E 4N7.

Depuis mai 2022, la société se consacre à l'acquisition, à l'exploration et au développement de propriétés minières de roche ignée anorthosite dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec, dans le but de développer et de produire du concentré d'apatite (phosphate), du concentré d'ilménite (titane) et du concentré de magnétite (fer). La société détient aujourd'hui plus de 1 500 km2 de titres fonciers libres de redevances à l'échelle du district.

Les propriétés minières de la société sont situées au Québec, plaque tournante de l'industrie de l'électrification en Amérique du Nord. Les propriétés sont stratégiquement situées à proximité de l'agglomération de Chicoutimi - Jonquière, la cinquième plus grande agglomération du Québec, qui dispose d'une main-d'œuvre industrielle qualifiée. L'aéroport du Saguenay-Bagotville se trouve à environ 77 km de la propriété Bégin-Lamarche, avec des vols quotidiens vers Montréal. La société dispose d'un accès routier au port en eau profonde de Saguenay pour l'expédition internationale de ses concentrés, ainsi que de la possibilité de construire des installations industrielles au port de Saguenay. Clean Quebec Hydro est présent à proximité de nombreux claims miniers de la société ainsi qu'au port de Saguenay. La propriété phare de la Société, le Lac à l'Orignal, ainsi que Bégin-Lamarche, sont situés sur des chemins de halage quatre saisons, reliés à une route provinciale pavée et au port de Saguenay. La Société a conclu un protocole d'entente officiel (MOU) avec le port de Saguenay.

La société est une entreprise de développement minier qui se consacre entièrement à l'extraction et à la purification du phosphate en vue d'une éventuelle production en aval de matériaux actifs de cathode ("CAM") pour l'industrie des batteries au lithium-fer-phosphate ("LFP"). Grâce à des partenariats prudents en aval, la société prévoit une intégration verticale depuis la source minière jusqu'à la production finale d'acide phosphorique purifié et de CAM LFP pour la fabrication de batteries LFP destinées à diverses industries telles que le stockage d'énergie, les véhicules électriques ("EV") et d'autres industries.

Évolution de l'industrie

La taille du marché mondial des batteries LFP était de 15,28 milliards USD en 2023 et devrait passer de 19,07 milliards USD en 2024 à 124,42 milliards USD d'ici 2032 à un taux de croissance annuel composé ("TCAC") de 25,6 %. Fortune Business InsightsTM a mentionné ces perspectives dans son rapport de recherche, intitulé "Marché mondial des batteries au lithium-fer-phosphate, 2024-2032."

Selon l'étude, la demande de batteries LFP pour les voitures particulières et les véhicules électriques va stimuler la croissance du secteur. Les batteries LFP ont gagné en popularité grâce à leur haute tension, leur densité de puissance, leur long cycle de vie, leur faible échauffement et leur sécurité accrue par rapport aux batteries conventionnelles des véhicules électriques. L'explosion de la demande de véhicules électriques devrait stimuler la demande de composants de batteries LFP. Le 16 novembre 2022, le président Biden a signé la loi sur la réduction de l'inflation (IRA), marquant une action significative du Congrès américain sur l'énergie propre et le changement climatique, ce qui affecte la demande de solutions de stockage d'énergie propre.

Changements dans les propriétés et les concessions minières

Zone phare du Lac à l'Orignal: La principale propriété d'exploration de la Société est la Propriété Lac à l'Orignal, qui est basée sur un rapport technique daté du 17 novembre 2022 et intitulé " Technical Report and Initial Mineral Resource Estimate of the Lac à l'Orignal Phosphate Property, Saguenay-Lac-Saint-Jean Region, Northern Quebec " (le " Rapport technique ") préparé par Antoine Yassa, P. Geo, géologue agréé du 3602 Rang des Cavaliers, Rouyn-Noranda, J0Z 1Y2. Des essais métallurgiques préliminaires sur la propriété ont été effectués par la division québécoise de SGS Canada Inc. (" SGS ") et publiés le 20 mars 2023. De plus, une étude minéralogique réalisée par l'Université Queen's a été publiée le 14 mars 2023. Le 26 juillet 2023, la société a annoncé qu'une évaluation économique préliminaire (" EEP ") avait été réalisée sur cette propriété.

Le 11 septembre 2023, la Société a déposé sur SEDAR+ son EEP sur la propriété du Lac à l'Orignal, au Québec, Canada. L'EEP présente un cas viable de développement de la propriété par une exploitation à ciel ouvert pour la production primaire d'un concentré de phosphate et la récupération secondaire de concentrés de magnétite et d'ilménite.

L'EEP réalisée par P&E Mining Consultants Inc. répond aux exigences définies dans l'instrument national canadien 43-101, intitulé "Standards of Disclosure for Mineral Projects" (normes de divulgation pour les projets miniers). Cette EEP est de nature préliminaire et inclut des ressources minérales présumées qui sont considérées comme trop spéculatives d'un point de vue géologique pour que l'on puisse leur appliquer les considérations économiques qui leur permettraient d'être classées en tant que réserves minérales. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et leur viabilité économique n'est pas démontrée. Il n'y a aucune garantie que First Phosphate réussira à obtenir tout ou partie des consentements, permis ou approbations nécessaires, réglementaires ou autres, pour que le projet soit mis en production.

La société déterminera si et quand elle procédera à la phase 2 telle que décrite dans l'EEP après que des forages supplémentaires auront été réalisés sur la propriété Bégin-Lamarche et qu'un rapport conforme à la norme NI 43-101 aura été reçu. À ce moment-là, la société décidera de la façon de mener les études environnementales de base et commencera à engager et à consulter les parties prenantes de façon plus approfondie (le BAPE du Québec sera pris en considération). Les études de base devraient se concentrer sur la surveillance et la documentation aquatique, terrestre et hydrologique. Un plan formel de consultation de la communauté, du gouvernement et des parties prenantes doit être élaboré et mis en œuvre, et toutes les activités doivent être documentées. Cette phase comprendrait également des études de préfaisabilité (internes ou formalisées) ainsi que des études métallurgiques avancées, des activités de forage de définition, le tout en vue de passer à une étude de faisabilité formelle. La Société fera le point sur le programme de la phase 2 (étude de préfaisabilité et de faisabilité) au cours des prochains trimestres, après avoir finalisé les résultats de forage à Bégin-Lamarche et bien compris le potentiel de cette propriété par rapport au Lac à l'Orignal.

Aucune dépense n'a été engagée sur la propriété du Lac à l'Orignal au cours de la période.

Secteur Bégin-Lamarche : La propriété d'exploration secondaire de la Société se trouve à Bégin-Lamarche, à 75 km du port en eau profonde de Saguenay. Le 5 juin 2023, la Société a annoncé les résultats de son programme de forage de 4 274 m sur la propriété qui a permis de découvrir deux zones principales avec de multiples couches phosphatées accessibles à ciel ouvert.

Le 29 avril 2024, la société a terminé un programme de forage de 25 929 m sur la propriété. Un total de 99 trous forés à un espacement de 100 m a couvert toute la longueur de l'horizon phosphaté favorable. Quatre zones phosphatées ont été découvertes sur une longueur de 2,5 km. La zone Phosphate Mountain a été forée sur une longueur totale de 250 m. Cette zone commence à fusionner (depuis le sud-ouest) avec la zone Nord où existe une enveloppe minéralisée de phosphate de 500 m d'épaisseur, qui a délimité jusqu'à 5 couches individuelles de 60 à 100 m d'épaisseur à partir de la surface et jusqu'à 300 m de profondeur. La longueur totale de la zone Phosphate Mountain et de la zone Northern est d'environ 600 m. La zone Southern a été forée à des sections espacées de 100 m sur une longueur de 1 700 m. Les résultats obtenus à ce jour dans la zone Southern montrent des largeurs continues de plus de 100 m de minéralisation phosphatée. La zone nord-ouest a une largeur moyenne de 40 m et une longueur de 700 m. Toutes les analyses ont été reçues et une estimation des ressources 43-101 est en cours de préparation.

Les dépenses pour la période sur la propriété Bégin-Lamarche se sont élevées à 3 689 198 \$. Les dépenses immédiates pour cette propriété seront les dépenses finales du programme de forage et l'estimation des ressources NI 43-101 qui est actuellement prévue pour les trois mois se terminant le 31 août 2025.

Propriété Bluesky : La propriété Bluesky consiste en une série de claims jalonnés dans un rayon de 250 km ou moins du port de Saguenay, au Québec. L'échantillonnage de surface, la prospection et d'autres formes de reconnaissance se poursuivront sur ces propriétés au cours des prochains trimestres. Ces propriétés doivent être considérées comme un début d'exploration.

Aucune dépense n'a été engagée sur la propriété Bluesky au cours de la période.

La propriété Bluesky est entièrement dépréciée alors que la direction décide sur quels claims poursuivre les travaux afin de les conserver. Pour l'instant, les travaux antérieurs seront utilisés pour maintenir les claims qui se qualifient alors que la direction dirige ses ressources vers les autres propriétés minières qui sont à un stade plus avancé (Lac à l'Orignal / Bégin-Lamarche). La direction croit que la faisabilité technique et la viabilité commerciale seraient démontrées plus rapidement pour l'une des autres propriétés (Lac à l'Orignal ou Bégin-Lamarche) que pour la propriété Bluesky.

Toutes les zones minières n'ont pas généré de revenus jusqu'à présent. La Société est en phase d'exploration au Lac à l'Orignal, en phase de forage avancé à Bégin-Lamarche et en phase d'exploration préliminaire dans le secteur Bluesky. La Société continue de déterminer la faisabilité commerciale du Lac à l'Orignal et de Bégin-Lamarche.

Changements en ce qui a trait au Capital social

Le 5 avril 2024, la société a émis 84 616 actions ordinaires lors de l'exercice d'unités d'actions restreintes ("UAR") pour les services reçus d'un consultant. La juste valeur des UAR à la date d'attribution a été calculée à 33 000 \$ et a été reclassée lors de l'exercice du surplus d'apport au capital-actions.

Le 16 avril 2024, la Société a émis 200 000 actions ordinaires à la suite de la signature d'une entente de collaboration concernant son projet de mine de phosphate et d'usine de CAM LFP dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, d'une juste valeur de 60 000 \$.

Le 31 mai 2024, la Société a émis 470 250 actions ordinaires lors de l'exercice d'UAR pour les services reçus de ses dirigeants et administrateurs. La société a également émis 325 933 actions ordinaires à la suite de l'exercice d'unités d'actions temporairement incessibles en contrepartie de services rendus par des consultants. La juste valeur des UAR à la date d'attribution a été calculée à 334 418 \$ et a été reclassée lors de l'exercice du surplus d'apport au capital-action.

Autres évènements

<u>Le 4 mars 2024</u>: La Société a annoncé qu'elle avait reçu une subvention à la recherche minière et à l'innovation du ministère des Ressources naturelles et de la Forêt du Québec ("MRNF"). Cette subvention apporte un soutien financier de 315 236 \$ à la Société pour poursuivre l'étude minéralogique de ses concentrés d'apatite, d'ilménite et de magnétite. Le projet comprend également le traitement des résidus miniers de la société en vue de leur réutilisation dans l'industrie de la construction de ciment.

<u>13 mars 2024</u>: La Société a signé un protocole d'entente avec Groupe Goyette (" GG ") de Saint-Hyacinthe, Québec, pour l'hébergement de l'empreinte logistique de la Société à l'installation intermodale Hébertville-Station au Saguenay-Lac-St-Jean. La société a également annoncé la nomination d'Armand MacKenzie au poste de vice-président, Relations gouvernementales.

19 mars, 2 avril, 23 avril et 14 mai 2024: Le 19 mars, le 2 avril, le 23 avril et le 14 mai 2024, la Société a annoncé les quatre premières séries de résultats d'analyse de son programme de forage de 25 000 m sur sa propriété Bégin-Lamarche. Le programme de forage de 25 929 m de la société s'est terminé plus tôt que prévu le 29 avril 2024. Un total de 99 trous de forage, espacés de 100 m, ont couvert toute la longueur de l'horizon phosphaté favorable. Quatre zones phosphatées ont été découvertes sur une longueur de 2,5 km. La zone Phosphate Mountain a été forée sur une longueur totale de 250 m. Cette zone commence à fusionner (depuis le sud-ouest) avec la zone Nord où existe une enveloppe minéralisée de phosphate de 500 m d'épaisseur, qui a délimité jusqu'à 5 couches individuelles de 60 à 100 m d'épaisseur à partir de la surface et jusqu'à une profondeur de 300 m. La longueur totale de la zone Phosphate Mountain et de la zone Nord est d'environ 600 m. La zone Sud a été forée à des sections espacées de 100 m sur une longueur de 1 700 m. Les résultats obtenus à ce jour dans la zone Sud montrent des largeurs continues de plus de 100 m de minéralisation phosphatée. La zone nord-ouest a une largeur moyenne de 40 m et une longueur de 700 m. Toutes les analyses ont été reçues et une estimation des ressources 43-101 est en cours de préparation.

<u>Le 26 mars 2024</u>: La Société annonce que deux publications dans des revues scientifiques évaluées par des pairs et un rapport de recherche ont été publiés sur ses propriétés du Lac à l'Orignal et de Bégin-Lamarche.

<u>9 avril 2024</u>: La Société et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan ont signé une entente de collaboration concernant son projet de mine de phosphate et d'usine de cathode de phosphate de fer lithié (LFP) dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean au Québec, Canada. Le 16 avril 2024, la Société a émis 200 000 actions ordinaires conformément aux termes de l'accord de collaboration.

16 avril 2024: La Société a annoncé la nomination de Gary Stanley au conseil consultatif de la Société. Gary Stanley a plus de 40 ans d'expérience au sein du Département du Commerce américain ("DOC") à Washington, DC. M. Stanley a servi sous tous les présidents des États-Unis, de Ronald Reagan à Joe Biden. Au cours de son mandat, M. Stanley a travaillé avec des parties prenantes des secteurs public et

privé pour renforcer les chaînes d'approvisionnement américaines et améliorer la compétitivité mondiale des États-Unis dans les secteurs essentiels des minéraux, des métaux, des produits chimiques et d'autres matériaux. La société a attribué à M. Stanley 250 000 options exerçables au prix de 0,40 \$ par action ordinaire. Les options sont acquises comme suit (i) 25 % le 30 septembre 2024, (ii) 25 % le 31 mars 2025, (iii) 25 % le 30 septembre 2025 et (iv) 25 % le 31 mars 2026. Ces options expirent trois ans après la date d'attribution.

<u>30 avril 2024</u>: Un consultant de la société s'est vu attribuer 140 000 RSU. 14 000 RSU sont acquises le 31 mai 2024 et les RSU restantes sont acquises par tranches de 42 000 le 31 août 2024, le 30 novembre 2024 et le 28 février 2025.

<u>7 mai 2024</u>: Deux consultants de la société se sont vu attribuer un total de 290 000 RSU. Les RSUs sont acquises comme suit : (i) 116 000 le 31 août 2024, (ii) 87 000 le 30 novembre 2024 et (iii) 87 000 le 28 février 2025.

8 mai 2024: La Société a conclu une lettre d'intention (" LOI ") partiellement contraignante avec Rapid Building Systems Pty Ltd (" RBS ") d'Adélaïde, en Australie, pour le développement d'une usine de fabrication de Rapidwall dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec, au Canada. Après acceptation des conditions de fourniture d'une usine de fabrication de Rapidwall par RBS, First Phosphate se verra accorder une licence pour les droits exclusifs de vente et de marketing des produits Rapidwall et Rapidseal de RBS pour le Canada. Le système de fabrication Rapidwall permettrait à First Phosphate de recycler le phosphogypse propre produit par son usine d'acide phosphorique purifié ("PPA") en panneaux de matériaux de construction qui pourraient être utilisés pour construire des logements pour les communautés rurales et indigènes en Amérique du Nord.

Évènements ultérieurs

10 juin 2024: la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a délivré un visa pour un prospectus préalable daté du 6 juin 2024. Le prospectus a été déposé dans chacune des provinces et chacun des territoires du Canada et le visa est réputé délivré par l'autorité de réglementation de chacun de ces territoires si les conditions du règlement multilatéral 11-202 sur le régime de passeport ont été remplies. En vertu du prospectus préalable, la société peut émettre et vendre jusqu'à 20 000 000 \$ d'actions ordinaires, de bons de souscription, de reçus de souscription, d'unités, de titres de créance, ou toute combinaison de ceux-ci, de temps à autre sur une période de 25 mois pendant laquelle le prospectus préalable reste en vigueur. Les conditions spécifiques de toute offre future de titres (le cas échéant) seront énoncées dans un supplément de prospectus, qui sera déposé auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières compétentes dans le cadre d'une telle offre.

<u>Le 11 juin 2024</u>: La société a déposé et obtenu un visa pour son prospectus préalable de base simplifié final (le "prospectus préalable"). Le prospectus préalable a été déposé, dans les deux langues officielles (anglais et français), en vertu de la législation de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour les trois mois terminés le 31 mai 2024

L'analyse suivante des résultats d'exploitation de la Société pour les trois mois terminés le 31 mai 2024 comprend une comparaison avec les trois mois terminés le 31 mai 2023.

Revenus:

La Société n'a pas d'activités commerciales actives qui génèrent des revenus.

Dépenses:

Les dépenses d'**exploration minière et de métallurgie** pour les trois mois terminés le 31 mai 2024 ont été de 3 689 198 \$ comparativement à 1 009 872 \$ pour les trois mois terminés le 31 mai 2023. Ces dépenses étaient liées à son dernier programme de forage sur la propriété Bégin-Lamarche.

Les **honoraires professionnels** pour les trois mois terminés le 31 mai 2024 étaient de 103 261 \$ comparativement à 254 473 \$ pour les trois mois terminés le 31 mai 2023. Les honoraires professionnels comprennent ce qui suit :

	Pour les trois mois terminés le 31 mai 2024	Pour les trois mois terminés le 31 mai 2023
	\$	\$
Frais juridiques	17 299	105 430
Frais de comptabilité	85 962	139 043
Frais d'audit	-	10 000
	103 261	254 473

La diminution des honoraires juridiques et comptables est due à la baisse du niveau d'activité qui nécessite le recours aux services des professionnels concernés. La diminution des honoraires d'audit est due au fait que la société n'a pas fait l'objet d'un examen par un auditeur au cours de cette période.

Les **frais de développement des affaires** pour les trois mois terminés le 31 mai 2024 ont été de 193 107 \$ comparativement à 487 586 \$ pour les trois mois terminés le 31 mai 2023. La diminution des dépenses est attribuable à la baisse du niveau des activités de développement des affaires au cours de la période.

Les **frais de consultation** pour les trois mois terminés le 31 mai 2024 étaient de 10 000 \$ comparativement à 81 690 \$ pour les trois mois terminés le 31 mai 2023. La diminution des dépenses est attribuable à la baisse du niveau des activités de commercialisation au cours de la période. Des frais de consultation ont été engagés principalement pour des études de marché.

Les **frais de gestion** pour les trois mois terminés le 31 mai 2024 étaient nuls, comparativement à 144 000 \$ pour les trois mois terminés le 31 mai 2023. Les frais de gestion se rapportent à la gestion exécutive et à la dotation en personnel de la Société. À compter du 1er septembre 2023, les frais de gestion sont payés par l'émission d'UAR et sont présentés comme une rémunération fondée sur des actions.

Les **honoraires des administrateurs** pour les trois mois terminés le 31 mai 2024 étaient nuls, comparativement à 43 200 \$ pour les trois mois terminés le 31 mai 2023. Des frais ont été engagés pour les administrateurs non exécutifs. À compter du 1er septembre 2023, les honoraires des administrateurs sont payés par l'émission d'UAR et sont présentés comme une rémunération fondée sur des actions.

Les **frais généraux d'administration** pour les trois mois terminés le 31 mai 2024 étaient de 73 523 \$ comparativement à 69 106 \$ pour les trois mois terminés le 31 mai 2023.

Les **frais de dépôt réglementaire** pour les trois mois terminés le 31 mai 2024 étaient de 57 210 \$ comparativement à 76 321 \$ pour les trois mois terminés le 31 mai 2023. La diminution des coûts est attribuable au fait que la Société a terminé une grande partie de son dépôt au CST au cours de la période précédente.

La **rémunération à base d'actions** pour les trois mois terminés le 31 mai 2024 était de 765 918 \$ comparativement à 283 385 \$ pour les trois mois terminés le 31 mai 2023. La rémunération à base d'actions a été comptabilisée pour l'émission d'options d'achat d'actions et d'unités d'actions restreintes à la direction, aux administrateurs et aux consultants de la Société.

Le gain sur l'amortissement du passif accréditif pour les trois mois terminés le 31 mai 2024 était de 737 807 \$ comparativement à 107 680 \$ pour les trois mois terminés le 31 mai 2023. L'augmentation reflète l'augmentation des dépenses engagées dans des activités de prospection et d'évaluation admissibles au cours de la période. L'amortissement du passif accréditif est basé sur la proportion des fonds accréditifs dépensés en dépenses de prospection et d'évaluation admissibles.

Les **revenus d'intérêts** pour les trois mois terminés le 31 mai 2024 étaient de 67 267 \$ comparativement à 3 396 \$ pour les trois mois terminés le 31 mai 2023. Ces intérêts sont liés à des dépôts bancaires.

Perte pour la période

La perte nette pour les trois mois terminés le 31 mai 2024 était de 4 185 217 \$ comparativement à 2 338 557 \$ pour les trois mois terminés le 31 mai 2023. Cela représente une augmentation de la perte nette de 1 846 660 \$ et est dû aux éléments discutés ci-dessus.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les données financières trimestrielles suivantes sont tirées des états financiers de l'entreprise aux dates indiquées ci-dessous et pour les périodes de trois mois se terminant à ces dates. Ces informations doivent être lues conjointement avec les états financiers intermédiaires résumés de la société et les notes qui les accompagnent.

	31 mai /24 \$	29 fév./24 \$	30 nov./23 \$	31 août /23 \$
Total de l'actif	6 895 055	12 995 758	5 161 891	5 465 682
Fonds de roulement	1 628 755	4 889 979	740 477	663 345
Capitaux propres	5 953 075	9 312 374	4 490 596	4 413 464
Perte nette	(4 185 217)	(3 764 747)	(946 590)	(1 242 574)
Perte par action	(0,06)	(0,07)	(0,02)	(0,02)
	31 mai/23 \$	28 fév./23 \$	30 nov./22 \$	31 août/22 \$
Actif total	6 125 429	5 933 078	4 372 481	3 509 510
Fonds de roulement	1 699 072	1 695 036	71 610	607 249
Capitaux propres	5 449 191	5 422 330	2 865 844	3 368 132
Perte nette	(2 338 557)	(2 138 999)	(1 115 884)	(490 410)
Perte par action	(0,05)	(0,05)	(0,03)	(0,03)

La perte nette pour les trois mois terminés le 31 mai 2024 était de 4 185 217 \$ comparativement à une perte nette pour les trois mois terminés le 31 mai 2023 de 2 338 557 \$. La perte plus importante pour les trois mois terminés le 31 mai 2024 est principalement due à l'augmentation des dépenses minéralogiques, métallurgiques et d'exploration encourues au cours de la période.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

La société gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. La société ne génère actuellement aucun revenu. Elle a subi des pertes et des flux de trésorerie négatifs depuis sa création. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la société peut tenter d'émettre de nouvelles actions. La société a l'intention de lever des capitaux par le biais de financements futurs. Il n'y a aucune garantie que des financements supplémentaires seront disponibles ou qu'ils le seront à des conditions acceptables pour la direction de la société. La poursuite des activités de la société dépend de sa capacité à continuer à lever des fonds adéquats. Si la société ne parvient pas à lever des capitaux suffisants, elle pourrait être amenée à réduire ou à limiter ses activités. Voir la section "Facteurs de risque" du présent rapport de gestion.

Afin de faciliter la gestion de ses besoins en capitaux, la société prépare des budgets de dépenses qui sont mis à jour si nécessaire en fonction de divers facteurs, y compris la réussite du déploiement des capitaux et les conditions générales de l'industrie.

Au 31 mai 2024, la Société disposait d'une encaisse de 1 651 673 \$, d'une encaisse affectée de 40 000 \$ et de 528 735 \$ de passifs financiers. La société a l'intention de lever des fonds par le biais de financements futurs. Il n'y a aucune garantie que des financements supplémentaires seront disponibles ou qu'ils le seront à des conditions acceptables pour la direction de la société.

Certains administrateurs et membres de la direction de la société ont accepté d'être rémunérés en nature jusqu'au 28 février 2026 afin d'aider la société à maintenir un flux de trésorerie suffisant.

Utilisation du produit en l'absence de financement supplémentaire

À la date du présent rapport de gestion, la société a l'intention d'utiliser ses ressources financières pour atteindre les objectifs et franchir les étapes décrites ci-dessous au cours des 12 prochains mois.

Catégorie	Dépense
Exploration et activités métallurgiques (1)	578 736\$
Ressources minérales et autres études (2)	750 000\$
Audit et comptabilité	166 500\$
Coûts des sociétés publiques	114 100\$
Relations publiques et développement commercial	90 200\$
Marketing, conférences et voyages	66 000\$
Frais juridiques	72 000\$
Administration et Général	237 600\$
Total	2 075 136\$

1. Les dépenses de forage et d'exploration liées à la propriété Bégin-Lamarche ainsi que l'investissement dans des technologies complémentaires. Ce montant budgété est composé de 422 000 \$ pour la métallurgie, 108 736 \$ pour la reconnaissance géologique et la prospection et 48 000 \$ pour la

géologie et le renouvellement des claims.

2. Dépenses liées à la vérification de l'estimation des ressources minérales sur la propriété Bégin-Lamarche. Ce montant budgété est composé de 545 000 \$ pour les travaux d'ÉÉP, 105 000 \$ pour des études universitaires et 100 000 \$ pour d'autres études.

Lors d'une réunion du conseil d'administration de la Société, et tel que prolongé par la suite par résolution, la Société a décidé de rémunérer certains administrateurs et membres de la direction en contrepartie non monétaire jusqu'au 28 février 2026 afin d'aider la Société à maintenir un flux de trésorerie suffisant. Les parties concernées par cet accord ont donné leur accord par écrit. En respectant le budget d'exploitation prévu dans le tableau ci-dessus, la société prévoit qu'elle dispose des ressources financières nécessaires pour poursuivre ses activités au-delà de juillet 2025.

La société a enregistré un flux de trésorerie négatif depuis sa création. La Société prévoit d'utiliser le produit net de la vente de titres pour atteindre les objectifs énoncés dans le présent rapport de gestion. Cependant, dans la mesure où la Société a des flux de trésorerie d'exploitation négatifs dans les périodes futures, elle peut avoir besoin de déployer une partie du produit net de la vente de titres et/ou de son fonds de roulement existant pour financer ces flux de trésorerie négatifs. En outre, les fonds levés dans le cadre d'une vente de titres peuvent ne pas être suffisants pour financer les objectifs de la société tels qu'ils sont définis ci-dessus. Voir "Facteurs de risque".

ACCORDS HORS BILAN

La société n'a pas recours à des transactions hors bilan.

CAPITAL SOCIAL

Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en série. Au 31 mai 2024, la Société avait 74 867 570 actions ordinaires en circulation avec un capital social de 26 737 052 \$ et au 31 mai 2023, la Société avait 51 713 207 actions ordinaires en circulation avec un capital social de 18 480 596 \$. À la date du présent rapport de gestion, la Société compte 74 867 570 actions ordinaires en circulation. Il n'y a pas d'actions privilégiées émises ou en circulation.

Plan incitatif omnibus sur actions

Le 26 juillet 2023, le plan d'intéressement en actions omnibus (le "plan omnibus") a été approuvé et adopté par le Conseil, qui l'a mis en œuvre le 25 août 2023. Le plan Omnibus remplace le plan d'options d'achat d'actions de la société (le "plan d'options d'achat d'actions hérité") et le plan d'unités d'actions restreintes (le "plan RSU hérité"). Le plan Omnibus offre à la société la flexibilité d'accorder diverses attributions d'actions dans le cadre de son objectif d'attirer, de retenir et de motiver des administrateurs, des dirigeants, des employés et des consultants hautement qualifiés, toutes attribuées dans le cadre d'un seul plan qui permettra à ces attributions d'être soumises à la même administration et aux mêmes limites globales. Le plan omnibus a été approuvé par les actionnaires désintéressés lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue le 25 août 2023.

Aucune autre attribution d'options ne doit être effectuée dans le cadre du plan d'options d'achat d'actions de l'héritage, ni aucune attribution d'UAR dans le cadre du plan d'UAR de l'héritage.

Le plan Omnibus est un plan de rémunération à base d'actions "évolutif" en vertu duquel le nombre total d'actions ordinaires réservées pour émission dans le cadre du plan Omnibus ne peut dépasser vingt pour cent (20 %) des actions ordinaires émises et en circulation au moment de l'attribution de l'option ou de l'UAR. Les options en circulation dans le cadre du plan d'options sur actions hérité continuent d'être régies par le plan d'options sur actions hérité. La société n'avait pas d'unités d'actions restreintes émises et en circulation au moment de l'approbation du plan omnibus par les actionnaires désintéressés. La société dispose actuellement de 10 143 000 actions ordinaires réservées à l'émission dans le cadre d'attributions d'options et de 2 623 500 actions ordinaires dans le cadre d'attributions d'unités d'actions temporairement incessibles. Au total, la société dispose de 12 766 500 actions ordinaires réservées pour l'émission d'options et d'unités d'actions restreintes attribuées et en circulation, ce qui représente 14,4 % des actions ordinaires en circulation sur une base partiellement diluée.

À la date du présent rapport de gestion, la société est autorisée à émettre jusqu'à 2 232 016 options ou UAR.

Unités d'actions restreintes

Le tableau suivant détaille les changements dans les unités d'actions restreintes en circulation pour les trois mois terminés le 31 mai 2024 :

	Nombre d'UAR
En circulation le 1er mars 2023	-
Attribuées au cours de la période	-
Acquises et exercées au cours de la période	_
En circulation le 31 mai 20243	-
En circulation, le 1er mars 2024	3 074 298
Attribuées au cours de la période	430 000
Acquises et exercées au cours de la période	(880 799)
En circulation le 31 mai 2024	3 074 298

Le tableau suivant résume les RSU en circulation et exerçables au 31 mai 2024 :

	Nombre	Nombre
Date d'expiration	d'UAR en	d'UAR
	circulation	exerçables
15 décembre 2026	2 273 898	-
15 décembre 2027	800 400	-
	3 074 298	-

Pour les trois mois terminés le 31 mai 2024, la Société a comptabilisé 469 446 \$ de rémunération à base d'actions liée à l'acquisition des UAR (31 mai 2023 - néant).

À la date du rapport de gestion, la Société a 3 074 298 UAR en circulation.

Options

Le tableau suivant détaille les changements dans les options en circulation pour les trois mois terminés le 31 mai 2024 :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au 1er mars 2023	6 225 000	0,3
Émises au cours de la période	832 000	0,70
Annulées au cours de la période	$(225\ 000)$	0,35
En circulation au 31 mai 2023	6 832 000	0,35
En circulation le 29 février 2024	9 893 000	0,37
Émises au cours de la période	250 000	0,40
En circulation au 31 mai 2024	10 143 000	0,37

Voici un résumé des options en circulation au 31 mai 2024 :

	Nombre d'options en	Nombre d'options	Prix d'exercice	Durée restante
Date d'expiration	circulation	exerçables	\$	
27 juin 2024	25 000	25 000	0,7	0,08
30 septembre 2024	183 000	183 000	0,7	0,33
22 février 2026	3 075 000	2 306 250	0,25	1,73
22 février 2026	2 850 000	2 137 500	0,35	1,73
1er septembre 2026	750 000	375 000	0,70	2,25
29 décembre 2026	410 000	-	0,40	2,58
16 avril 2027	250 000	-	0,40	2,88
29 décembre 2028	2 600 000	-	0,40	4,58
	10 143 000	5 026 750		

Pour les trois mois terminés le 31 mai 2024, la Société a enregistré 296 472 \$ de rémunération à base d'actions liée à l'acquisition des options (542 805 \$ en 2023). La juste valeur des options a été déterminée selon le modèle d'évaluation Black Scholes, avec les données moyennes pondérées suivantes :

Moyennes pondérées	
Prix de l'action	0,30\$
Rendement du dividende	Néant
Prix d'exercice	0,40\$
Taux d'intérêt sans risque	4,09%
Volatilité attendue	100%
Expiration prévue	3,00

À la date du présent rapport de gestion, la société compte 10 143 000 options en circulation, dont 5 026 750 peuvent être exercées.

Bons de souscription

Le tableau suivant détaille l'évolution des bons de souscription en circulation pour les trois mois se terminant le 31 mai 2024 :

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au 28 février 2023	6 547 477	0,49
Émises au cours de la période	1 607 789	1,20
Exercées au cours de la période	(65 383)	0,28
En circulation au 31 mai 2023	8 089 883	0,65
En circulation au 29 février 2024	16 962 927	0,54
Émises au cours de la période	-	
En circulation au 31 mai 2024	16 962 927	0,54

Voici un résumé des bons de souscription en circulation au 31 mai 2024

Date d'expiration	Nombre de	Nombre de	Prix	Durée de vie
	bons de	bons de	d'exercice	moyenne
	souscription	souscription	d exercice	pondérée
	en circulation	exerçables	ψ	restante
23 août 2024	80 640	80 640	0,25	0,23
31 décembre 2025	10 024 498	10 024 498	0,50	1,58
24 avril 2026	1 607 789	1 607 789	1,25	1,92
31 décembre 2028	5 250 000	2 625 000	0,40	4,58
	16 962 927	14 337 927		

À la date du présent rapport de gestion, la société a 16 962 927 bons de souscription en circulation.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées et les transactions entre parties liées ayant une incidence sur les états financiers ci-joints sont résumées ci-dessous et comprennent les transactions avec les personnes ou entités suivantes :

Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes qui ont l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la société dans son ensemble. La société a déterminé que le personnel de gestion clé se compose des membres exécutifs et non exécutifs du conseil d'administration de la société et des dirigeants de la société. Ils sont énumérés ci-dessous :

Partie liée	Relation
John Passalacqua	Directeur général ("CEO") et administrateur
Laurence W. Zeifman	Président et administrateur indépendant
Bennett Kurtz	Directeur administratif ("CAO"), directeur
	financier ("CFO"), secrétaire général, et
	administrateur
Marc Branson	Administrateur indépendant
Gilles Laverdière	Géologue en chef ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Il est considéré comme une partie liée en vertu de la législation sur les valeurs mobilières et non en vertu de l'IAS 24.

Les rémunérations attribuées aux principaux dirigeants peuvent être résumées comme suit :

	Pour les trois mois se terminant le 31 mai	
	2024	2023 \$
_	\$	
Rémunération fondée sur des	485 894	194 472
actions		
Frais de gestion	-	144 000
Honoraires professionnels	-	65 000
Honoraires des	-	43 200
administrateurs		
Frais de financement	99 774	-
Honoraires de conseil	-	30 000
_	585 668	476 672

Il n'y a pas de montants dus à des parties liées au 31 mai 2024.

Contrats de services d'administrateur et de gestion

La société a conclu avec chacun de ses administrateurs et dirigeants des contrats de services d'administrateur et de gestion qui peuvent être résiliés sans motif, à condition qu'un préavis écrit de 30 jours soit fourni par l'une ou l'autre des parties. En vertu de chaque contrat, le consultant a droit à un paiement mensuel en espèces, mais la société a la possibilité d'émettre des actions ordinaires en guise de paiement.

Pour les trois mois terminés le 31 mai 2024, ExpoWorld Ltd. (avec John Passalaqua comme mandant) a reçu 171 587 \$ en honoraires composés de néant pour des services de gestion (31 mai 2023 - 67 500 \$) en sa qualité de chef de la direction, de néant en jetons de présence (31 mai 2023 - néant) et de 171 587 \$ (31 mai 2023 - 39 717 \$) en rémunération à base d'actions composée d'options et d'UAR. M. Passalacqua est le directeur général et administrateur de la société.

Pour le trimestre clos le 31 mai 2024, POF Capital Corp. (avec Bennett Kurtz en tant que principal) a reçu 124 050 \$ d'honoraires composés de néant pour les services de gestion (31 mai 2023 - 36 000 \$) en sa qualité de DGA, de néant pour les jetons de présence (31 mai 2023 - néant) et de 124 050 \$ (31 mai 2023 - 19 859 \$) de rémunération à base d'actions composée d'options et d'UAR. Il est également directeur général, directeur financier, secrétaire général et administrateur de la société.

Pour le trimestre terminé le 31 mai 2024, Capwest Investments Inc. (avec Marc Branson à titre de mandant) a reçu 95 128 \$ en honoraires composés de néant pour les services de gestion (néant au 31 mai 2023), de néant pour les jetons de présence (21 600 \$ au 31 mai 2023), de néant pour les honoraires de consultation (30 000 \$ au 31 mai 2023) et de 95 128 \$ (19 859 \$ au 31 mai 2023) de rémunération à base d'actions composée d'options et d'UAR. M. Branson est un administrateur indépendant de la société.

Pour le trimestre terminé le 31 mai 2024, Z Six Financial Corporation (dont Laurence W. Zeifman et son épouse sont les actionnaires) a reçu 95 128 \$ en honoraires, soit néant pour les services de gestion (néant au 31 mai 2023), néant pour les jetons de présence (21 600 \$ au 31 mai 2023) et 95 128 \$ en rémunération à base d'actions (19 859 \$ au 31 mai 2023) composée d'options et d'UAR. M. Zeifman est président du conseil d'administration et administrateur indépendant de la société.

Pour les trois mois terminés le 31 mai 2024, 166693 Canada Inc. (avec Gilles Laverdière comme mandant) a reçu 159 163 \$ en honoraires composés de néant pour des services de gestion (31 mai 2023 - néant), 57 800 \$ pour des dépenses d'exploration minière et de métallurgie (31 mai 2023 - 30 198 \$) composés d'un paiement en espèces, et 27 984 \$ de rémunération à base d'actions (31 mai 2023 - 19 859 \$) composés d'options. M. Laverdière est le géologue en chef de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur en fonction de la fiabilité relative des données utilisées pour estimer la juste valeur. Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants

Niveau 1 - Prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques; Niveau 2 - Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et

Niveau 3 - Données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers de l'entreprise évalués à la juste valeur par niveau dans la hiérarchie de la juste valeur :

Au 31 mai 2024

	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 691 673	-	-	1 691 673
Placements à long terme			134 687	134 687
	1 691 673	-	134 687	1 826 360

Les investissements de niveau 3 comprennent les investissements dans des sociétés privées qui ne sont pas cotées en bourse. La direction estime que le prix des actions dans le placement privé le plus récent de l'entreprise détenue est proche de la juste valeur.

La société évalue sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie en utilisant les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. La société évalue ses liquidités soumises à restrictions, ses comptes créditeurs et ses emprunts au coût amorti.

La société est exposée à des degrés divers à une variété de risques liés aux instruments financiers :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque d'une perte inattendue si un client ou un tiers à un instrument financier ne respecte pas ses obligations contractuelles. L'entreprise est exposée à un risque de crédit important, car son exposition maximale est liée à la trésorerie et aux liquidités soumises à restrictions, d'un montant total de 1 691 673 \$. La société atténue le risque de crédit lié aux liquidités en ne les déposant qu'auprès d'institutions financières réputées. Elle évalue également la qualité de crédit des contreparties en tenant compte de leur situation financière, de leur expérience passée et d'autres facteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance.

Au 31 mai 2024, la Société dispose de 1 651 673 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, de 40 000 \$ en encaisse affectée et de 528 735 \$ en passifs financiers, ce qui représente l'exposition maximale de la Société au risque de liquidité.

La société n'a pas de passif financier dont l'échéance contractuelle est supérieure à un an. Au 31 mai 2024, la société dispose d'un fonds de roulement suffisant pour honorer ses dettes financières.

La poursuite des activités de la société dépend de sa capacité à continuer à obtenir un financement adéquat. Si la société ne parvient pas à lever des fonds suffisants, elle pourrait être amenée à réduire ou à limiter ses activités. De temps à autre, la société s'efforce de lever des capitaux supplémentaires par le biais de placements privés ou d'autres financements par actions. La société n'a actuellement aucune activité générant des liquidités. Elle dépend donc de financements par emprunt et par actions pour mener à bien ses projets. Il n'y a aucune garantie que de tels financements seront disponibles pour la société.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte qui peut résulter de changements dans les facteurs de marché tels que les taux d'intérêt, les taux de change et les prix des actions.

a) Risque du taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque que la société réalise une perte à la suite d'un changement de taux d'intérêt est faible, car la société n'a pas d'investissements ou de passifs à taux d'intérêt variables.

b) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la société fluctue en raison des variations des taux de change. Au 31 mai 2024, une partie des actifs financiers de la Société, comprenant des investissements à long terme, est détenue en livres sterling ("GBP"). Une variation de 1 % du taux de change entraînerait une variation de la perte nette ou du gain net de 1 350 \$. L'impact des fluctuations des taux de change n'est pas significatif et, par conséquent, une analyse de sensibilité n'a pas été fournie.

c) Risque du prix

Le risque de prix est lié aux risques de prix des actions et des matières premières. Le risque de prix des actions est défini comme l'impact négatif potentiel sur les bénéfices de la société en raison des mouvements des prix des actions individuelles ou des mouvements généraux du niveau du marché boursier. Le risque de prix des matières premières est défini comme l'impact négatif potentiel sur les bénéfices et la valeur économique dû aux mouvements et à la volatilité des prix des matières premières. Comme la société ne détient pas d'investissements ou d'actifs significatifs liés aux actions ou aux matières premières, son exposition au risque de prix est minime.

FACTEURS DE RISQUE

Financement

La société n'a actuellement aucune activité générant des liquidités. Elle dépend donc de financements par emprunt et par actions pour mener à bien ses projets. Il n'y a aucune garantie que de tels financements seront disponibles pour la société.